

Sujet : [INTERNET] Projet de parc photovoltaïque sur la commune de Berrac

De : Hervé Châtelain <herve.chatelain@free.fr>

Date : 13/10/2022 22:03

Pour : <pref-berrac@gers.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous n'habitons pas Berrac et n'y avons pas d'intérêts personnels particuliers à défendre.

Notre avis n'est donc en rien motivé par un quelconque effet NIMBY (Not In My Back Yard).

Courbevoisiens, chaque été, depuis longtemps, nous passons par le joli village de Berrac et y faisons étape sur la route des vacances. Nous sommes des amoureux de la toscane gersoise.

Nous apprécions particulièrement la petite église et son calvaire remarquable, mais surtout l'environnement préservé et les alentours qui ont su garder un charme originel.

Nous sommes conscients qu'en ces temps difficiles il est indispensable de réduire l'exposition aux combustibles fossiles et sommes, en général, très favorable aux solutions alternatives, dès lors qu'elles respectent elles même l'environnement et les populations concernées.

Il ne nous semble pas que ce soit le cas pour ce projet de parc voltaïque à Berrac, à tout le moins à l'emplacement prévu, beaucoup trop proche d'un site classé et d'un environnement jusqu'à présent préservé.

Nous espérons que la commune de Berrac ne viendra pas s'ajouter à trop longue liste des villages défigurés.

Notre avis sur ce projet, en l'état, est donc clairement défavorable.

Bien à vous,

H & G Châtelain